
Adresse de la société populaire de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 492;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0492_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

du coeur, ni ceux du sang ne seront plus comprimés et les principes de la morale publique ne présenteront plus de contraste avec la conduite privée du citoyen utile et vertueux. Tout cela est vôtre ouvrage, dignes représentants d'une grande nation, car tandis que vous étendus au loin les frontières de la république et que nos armées victorieuses gagnent par vos soins des coeurs à la liberté, vous avés scu nous faire arriver au point ou nous sommes malgré les efforts de la malveillance qui s'agitte, malgré des vifs intérêts particuliers qui conspirent et maintenir ainsy la paix publique au milieu des élemens de la discorde.

Cette administration nouvellement organisée d'après vos décrets par les soins du citoyen Monestier, représentant du peuple, professera toujours les principes qui ont été les régulateurs de sa conduite dans les tems les plus difficiles, unité, indivisibilité de la République, raliement à la seule Convention nationale, centre de toute autorité, guerre aux aristocrates, aux exagérés, aux désorganiseurs, à l'immoralité, surveillance sur les modérés, sur tous ceux qui sont demeurés en arriere de la révolution; la loi, égale pour tous, soit qu'elle protege, soit qu'elle punisse, voilà les sentiments invariables des administrateurs du département des Landes.

BASQUAT, président et 4 autres signatures.

d'

[La société républicaine de L'Isle-sur-Save à la Convention nationale, s. d.] (33)

Égalité, Liberté, fraternité.

Citoyens Représentans

Depuis la glorieuse révolution du 9 thermidor toutes les passions, tous les crimes se sont agités autour de vous avec fureur et un nouvel orage politique semblait menacer la cause de la liberté. Mais votre constance a repousser les attaques dirigées contre les principes de justice et d'humanité que vous avés proclamés, a déjoué toutes les factions. Elles ne se reproduiront plus. Votre sublime adresse au peuple français a trop bien signalé sa vraie nature pour que désormais il redevienne la dupe de leur fausse popularité et de leur sceleratesse. La lecture de cette adresse a excité la plus vive allégresse dans l'ame de tous nos concitoyens et nous le jurons avec la franchise qui caractérise des hommes libres, elle sera l'unique règle de notre conduite comme la représentation nationale est l'unique centre autour duquel nous serons constamment ralliés *périssent tous les ennemis de la liberté et de l'égalité*. Vive la Convention nationale.

Suivent 54 signatures et les noms de 13 personnes ne sachant pas signer.

[La société populaire de Bray-sur-Seine à la Convention nationale, le 10 brumaire an III] (34)

Liberté, Égalité, fraternité :
vive la République.

Citoyens législateurs

La société populaire de Bray sur Seine toujours pure et immuable dans ses principes républicains, comme dans ses sentimens de respect et d'attachement pour la Représentation nationale, félicite la Convention sur son adresse au peuple françois, qui a été généralement accueillie au milieu des transports de la joie la plus vive et des cris mil fois répétés de vive la Convention nationale.

Conservez précieusement, citoyens législateurs, ce haut degré d'élevation ou vous êtes parvenus le neuf thermidor, jour a jamais mémorable pour le salut de la patrie, ou vous avez délivré le peuple de ses plus dangereux ennemis et de ses plus cruels oppresseurs.

Anéantissez, sans pitié, tous ces conspirateurs, ces patriotes hypocrites et audacieux, qui revêtus de quelqu'autorité ont osé opprimer l'innocence.

Que notre horizon, dégagé des nuages funestes qui le couvroient, ne nous présente plus que des jours sereins, et ne soit désormais gouverné que par la Convention entière, comme seule dépositaire de la volonté nationale.

Que le peuple français, bénissant vos illustres travaux, apres tant de sacrifices et de dangers, puisse jouir sous le regne de la justice, et de vos loix salutaires, des bienfaits de la Révolution et des douceurs de la liberté que tant de scélérats, se sont en vain efforcé de lui ravir, et nous repeterons sans cesse : vive la République, vive la justice, vive la Convention nationale.

Rédigé à la ditte société a sa seance du decadi 10 brumaire.

Suivent 36 signatures.

f

[La société populaire et républicaine de Mortain à la Convention nationale, le 7 brumaire an III] (35)

Liberté, Égalité, Vertu.

Représentants du peuple,

Nous croyons ne pouvoir mieux vous prouver notre attachement aux sages principes qui sont si energiquement développés dans votre sublime adresse au peuple français, qu'en vous envoyant copie du procès verbal de la séance dans laquelle il nous en fut donné lecture par le secrétaire du Représentant du peuple Bollet,

(33) C 325, pl. 1412, p. 26.

(34) C 325, pl. 1412, p. 1.

(35) C 325, pl. 1412, p. 3. J. Perlet, n° 776.